

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI)

Bulletin : Suivi des cours d'eau en période d'étiage

En amont du bassin : **le 07/08/2020**

- La Beauronne de Chancelade
- Le Blâme
- Le Manoire (2 stations)

En aval du bassin : **le 06/08/2020**

- La Beauronne des Lèches
- La Beauronne de Saint-Vincent
- La Crempse
- Le Grolet
- Le Salembre
- Le Vern (3 stations)



Pourquoi ce suivi et ce document ?

L'objectif de ce document est d'informer les élus locaux et les partenaires de l'état quantitatif de nos cours d'eau.

En effet, les assecs sont de plus en fréquents et importants. Ils mettent en péril la vie aquatique de nos cours d'eau et limitent nos usages. Ce document synthétique vous permet de suivre l'évolution de quelques cours d'eau témoins présents sur le territoire de l'Isle aval.

Le syndicat a fait le choix de suivre le plus possible de cours d'eau afin de mettre un système d'alerte en cas d'assecs trop importants mettant en péril la faune aquatique et dans un second temps d'alerter les services compétents au vu des usagers.

Suivi de l'état des cours d'eau

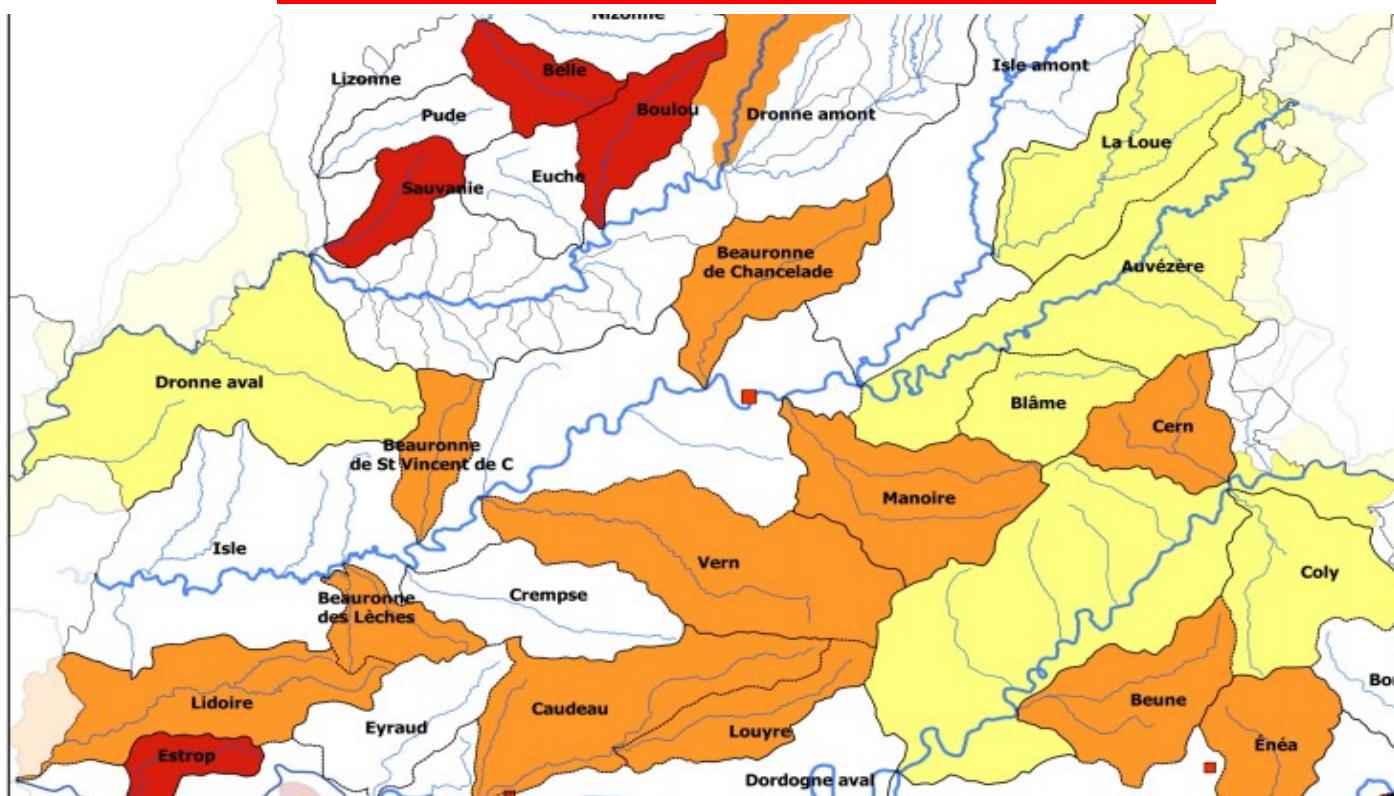
Le suivi consiste en plusieurs relevés de mesures (débit, réduction du lit, lecture du niveau sur une échelle si présente, appréciation sur l'état global du milieu).

- Acceptable pour la vie aquatique
- Difficultés pour la vie aquatique
- Vie aquatique mise en péril
- Vie aquatique très menacée (flaques)
- La vie aquatique n'est plus possible (assecs)

Ces données sont envoyées chaque lundi à EPIDOR qui centralise ces informations et les transmet aux services de l'Etat. Ces informations sont utilisées par la suite pour définir les arrêtés de restriction pour l'irrigation.

Une cartographie en ligne est disponible ici : <http://www.etiage-dordogne.fr/>

Arrêtés de restriction des prélèvements en eau : 07/08/20



Pas de restriction

■ Seuil d'alerte : 1 j/7 (15%)

■ Seuil d'alerte renforcé : 3,5 j/7 (50%)

■ Crise : 7 j/7 (100%)

Source : préfecture de Dordogne.

Ces informations n'engagent pas le SMBI.

Estimation des débits des cours d'eau en amont

Cours d'eau	Lieu-dit	Commune	Débit estimé (litres / s) *		
			Précédent (30/07/20)	Actuel (07/08/20)	Tendance d'évolution
Le Manoire (aval)	Le Branchier - Moulin du Treuil	Boulazac et St Laurent sur Manoire	166	109	Diminution
Le Manoire (amont) **	Moulin des Brigides	Fossemagne	Observation	Observation	Diminution
Le Blâme	La Guillau- mette	La Boissière d'Ans	148	153	Légère aug- mentation
La Beauronne de Chancelade	La Gare	Agonac	81	79	Diminution

Appréciation du débit (Selon la classification d'EPIDOR):

- Acceptable pour la vie aquatique
- Difficulté pour la vie aquatique
- Vie aquatique en péril
- Vie aquatique très menacée
- Vie aquatique plus possible

* : L'appréciation terrain du technicien est prise en compte dans la mesure.

** : L'observation visuelle et la mesure de la hauteur d'eau sont prisent en compte

Localisation des stations



Cours d'eau en amont

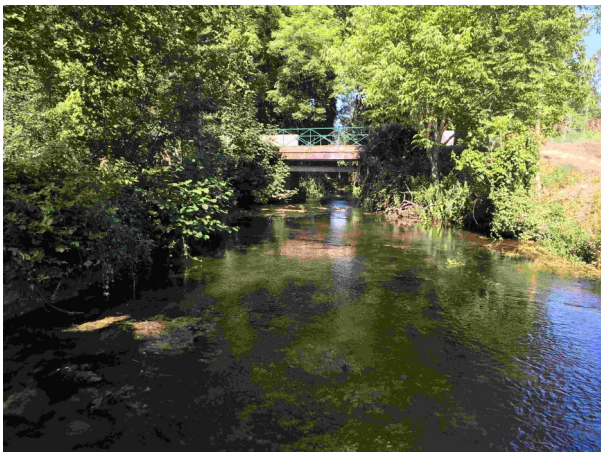
Le Manoire (aval)



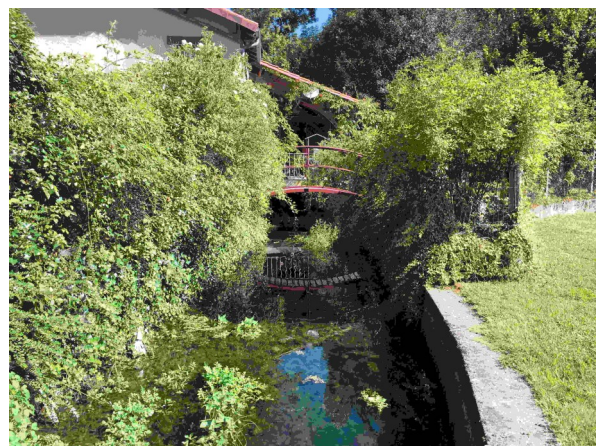
Le Manoire (amont)



Le Blâme



La Beaurnonne de Chancelade



Estimation des débits des cours d'eau en aval

Cours d'eau	Lieu-dit	Commune	Débit estimé (litres / s) *		
			Précédent (30/07/20)	Actuel (06/08/20)	Tendance d'évolution
La Beauronne des Lèches	Pont de la Marconie	Les Lèches	38	34	Légère diminution
La Crempse	Centre bourg	Bournac	368	647	Augmentation MAIS vanne du moulin ouverte
Le Vern (amont) **	Le Mortier	Manzac sur Vern	Observation	Observation	A sec
Le Vern (médian)	RD 4	Manzac sur Vern	24	26	Stabilité
Le Vern (aval)	Champroueix	Neuvic	111	125	Légère augmentation
Le Salembre **	Usine Aster	St Germain du Salembre	Observation	Observation	Stabilité
La Beauronne de Saint Vincent	La Veyssière	St Jean d'Ataux	15	19	Légère augmentation
Le Grolet **	Moulin du Bost	St Martin / St Laurent	Observation	Observation	Stabilité

Appréciation du débit (Selon la classification d'EPIDOR):

- Acceptable pour la vie aquatique
- Difficulté pour la vie aquatique
- Vie aquatique en péril
- Vie aquatique très menacée
- Vie aquatique plus possible

* : L'appréciation terrain du technicien est prise en compte dans la mesure.

** : L'observation visuelle et la mesure de la hauteur d'eau sont prisent en compte

Localisation des stations



Cours d'eau en aval

La Beauronne des Lèches



La Beauronne de St Vincent



La Crempse



Le Grolet



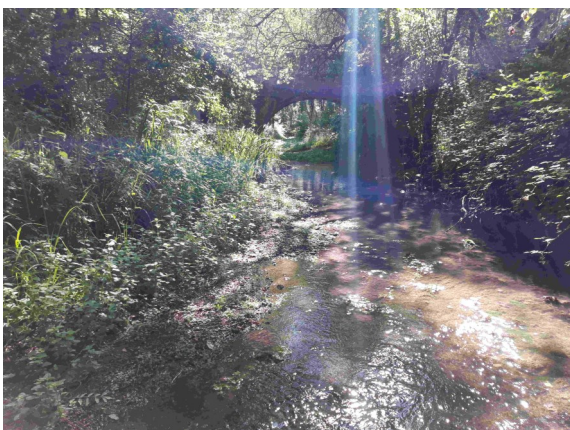
Le Salembre



Le Vern (amont), le Mortier



Le Vern (médian), RD4



La Vern (aval), Champroueix

